

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2014

Le trente octobre deux mille quatorze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents : M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
Mme GARDIER Valérie, M. Richard LESOT, M. DESCHAMPS Jean-Paul,
Mme FALCINO Lucette, **Adjoint au Maire**
M. BRUN Vincent, M. COURAGE Xavier, M. CREMON Christophe, Mme CURTIUS M-Anick
Mme DALMASSO Stéphanie, M. BRUNET André, Mme PONTET Annick,
Conseillers Municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CARRERA Patrick à Richard LESOT
M. PANISSET Didier à M. DESCHAMPS Jean-Paul,

Absent excusé :

M. DI UBALDO Vittorio

Le conseil municipal a choisi **M. COURAGE Xavier** comme secrétaire de séance.

LOCATION DES SALLES COMMUNALES : REVISION DES TARIFS

Mme Lucette FALCINO propose de réviser les tarifs de locations des salles qui ne l'ont pas été depuis 2010 suivant les tableaux ci-dessous :

FOYER RURAL

Tarification à compter du 01 janvier 2015

CONDITIONS DE TARIFICATION	HABITANTS DE LA COMMUNE	EXTERIEURS
A L'ANNEE * (1 soir par semaine hors vacances scolaires à partir de 17 h)	550 € (en 2013 : 450 €)	
ASSEMBLEE GENERALE OU REUNIONS DIVERSES * (4 h max les soirs de la semaine à partir de 17 h)	150 €	
COMITE ENTREPRISE (à la journée du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 8 h à 20 h)	435 € (en 2013 : 410 €)	
FETE DE FAMILLE (à partir du vendredi soir 17 h jusqu'au lundi matin 8 h)	380 € (en 2013 : 355 €)	910 € (en 2013 : 860 €)

REPAS MARIAGE (à partir du vendredi soir 17 h jusqu'au lundi matin 8 h)	65 € (en 2013 : 60 €)	910 € (en 2013 : 860 €)
--	---------------------------------	-----------------------------------

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	
ACCA - ABA - COMITÉ DES FÊTES - LA CHORALE - LA FÉRREOLINE - MOTIV'ACTION - ST FÉ SPORT AUTO - SOU DES ECOLES - VETERANS DU FOOT - Z'AMIS DE ST FÉ	
5 PREMIÈRES UTILISATIONS	65€ (en 2013 :60 €)
À COMPTER DE LA 6 ÈME	380 € (en 2013 : 360 €)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Une gratuité par an

* sans utilisation de la cuisine

AUTRES LOCATAIRES	
ACTIVITES SCOLAIRES ET EDUCATIVES DE LA COMMUNE	GRATUIT
EMPLACEMENT CAMION POUR VENTE DIRECTE	
- Camion PI ZZA	50 € PAR MOIS
- Camion OUTI LLAGE	30 € PAR PASSAGE (en 2013 : 25 €)

CAUTION	
CAUTION LOCAUX / MATERIEL	1 000 € (en 2013 : 700 €)
CAUTION FRAIS DE NETTOYAGE	350 € (en 2013 : 300 €)

SALLE DU MUSELET

capacité maximum 25 personnes - location de la salle sans vaisselle

	HABITANTS DE LA COMMUNE	EXTERIEURS
A L'ANNEE (1 soir par semaine hors vacances scolaires à partir de 18 h 45)	350 € (en 2013 :250 € domiciliés dans la commune, 350 € les extérieurs)	
ASSEMBLEE GENERALE OU REUNIONS DIVERSES * (4 h max les soirs de la semaine à partir de 18 h 45)	65 €	
FETE DE FAMILLE (à partir du vendredi soir 18 h 45 jusqu'au lundi matin 8 h)	160 € (en 2013 : 150 €)	270 € (en 2013 : 250 €)

FETE DE FAMILLE (à la journée le samedi ou le dimanche de 8 h à 20 h)	90 €	140 €
---	------	-------

* sans utilisation de la cuisine

CAUTION	
CAUTION LOCAUX / MATERIEL	500 € (en 2013 : 400 €)
CAUTION FRAIS DE NETTOYAGE	55 € (en 2013 : 50 €)

FORFAIT VAISSELLE pour 25 personnes (comprenant assiettes plates + dessert+ couverts+ verres+ carafes + panier....)	
Le kit vaisselle	50 €

Autres dispositions :

Caution : Une caution sera demandée lors de la remise des clés en précisant que cette somme sera rendue après vérification de l'état des lieux.

Caution Ménage : Au cours de l'état des lieux, quand il sera constaté que les locaux ne sont pas rendus propres, la commune retiendra sur le montant de la caution le coût du temps de ménage nécessaire au taux horaire en vigueur de l'Adjoint technique.

**Après avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE
L'ensemble des tarifs de location des salles de la commune
ainsi que des droits de place proposés**

Pour extrait conforme,
Le 03 novembre 2014

Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME